

Dialogue social et sorties de crise en Afrique

Au cours des dix dernières années, le Programme régional de l'OIT pour la promotion du dialogue social en Afrique francophone (PRODIAF) a aidé plus de 20 pays africains à promouvoir le dialogue social entre gouvernements, employeurs et travailleurs et à prévenir les conflits sociaux. En mettant particulièrement l'accent sur les pays sortant de crise, le programme entre cette année dans sa troisième phase. BIT en ligne s'est entretenu avec Johanna Walgrave, directrice par intérim du Département du dialogue social au BIT.

Vendredi 8 février 2008

BIT en ligne: Quels étaient les buts du programme PRODIAF lors de sa création en 1998?

Johanna Walgrave: Le Programme PRODIAF avait été lancé pour aider un large éventail de pays africains à renforcer la coopération tripartite entre gouvernements et organisations d'employeurs et de travailleurs aux niveaux national et sous-régional. Financé par le gouvernement belge, et avec l'aide du gouvernement français, PRODIAF a permis aux mandants de l'OIT de la région d'étudier les systèmes de dialogue social et de coopération technique, de réaliser des progrès, des changements et des renforcements lorsqu'ils étaient jugés nécessaires. PRODIAF s'est aussi intéressé aux dimensions institutionnelle et organisationnelle des mécanismes de consultation tripartite et de négociation, renforçant les activités de recherche et créant un réseau d'experts et de praticiens du dialogue social africain.

BIT en ligne: En quoi le programme se réfère-t-il à l'Agenda de l'OIT pour le travail décent?

Johanna Walgrave: L'OIT doit veiller à répondre au mieux aux besoins des hommes et des femmes qui travaillent en réunissant gouvernements, employeurs et travailleurs afin de fixer des normes du travail, de développer des politiques et concevoir des programmes adaptés. Des contrats d'emploi équitables, des conditions de travail décentes et un développement au service de tous ne sauraient être obtenus sans l'engagement actif des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, notamment par les efforts concertés de tous. Afin d'encourager cette approche, l'un des objectifs stratégiques de l'OIT est de renforcer le dialogue social parmi les mandants tripartites. Instaurer un dialogue social entre les gouvernements, les syndicats et les organisations patronales est essentiel pour établir des relations professionnelles saines, adapter les législations du travail à l'évolution des besoins socio-économiques et améliorer le fonctionnement du marché du travail.

BIT en ligne: Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de cette revitalisation du dialogue social?

Johanna Walgrave: Nous avons récemment pu constater une tendance positive sur le continent, la négociation de «pactes sociaux» ou «d'accords de partenariat» tripartites. Alors que ces accords nationaux sont souvent négociés dans le cadre d'une sortie de crise civile ou économique, ils servent aussi de base à une saine négociation collective. Les pactes économiques et sociaux sont aujourd'hui très prisés en Afrique, et leurs résultats sont une source d'inspiration pour les pays en sortie de crise ou pour les pays où la consolidation de la paix sociale est en jeu, par exemple en Guinée, dans les Grands Lacs, en République centrafricaine, et peut-être au Kenya pour l'Afrique anglophone.

En novembre 2002, le Sénégal a ainsi adopté la Charte nationale sur le dialogue social pour améliorer le cadre institutionnel du dialogue social entre l'Etat et les employeurs et les travailleurs du secteur privé. Au Mali, l'accord de partenariat de 2001 a engagé le gouvernement et les partenaires sociaux à promouvoir un «dialogue social responsable dans le but d'encourager des conditions sociales favorables au développement économique». D'autres exemples de cadres de collaboration fonctionnels pour le dialogue social dans les pays d'Afrique francophone comprennent le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et la République démocratique du Congo. PRODIAF a joué un rôle décisif dans cette évolution.

BIT en ligne: Qu'en est-il des activités de l'OIT dans les pays d'Afrique anglophone?

Johanna Walgrave: Depuis 1995, l'OIT a travaillé avec ses mandants sud-africains pour obtenir l'accès à la justice pour des centaines de milliers de travailleurs ordinaires. Dans la période qui a immédiatement suivi la fin du régime d'apartheid, cela a contribué à garantir que les bienfaits de la démocratie s'étendaient à l'équité dans le monde du travail et à la stabilité des relations professionnelles.

L'OIT a appuyé la création de la Commission de conciliation, médiation et arbitrage (CCMA) d'Afrique du Sud, institution indépendante de règlement des différends. En plus de l'impact sur la vie des individus qui ont bénéficié directement de ces services, la création d'un système de résolution des conflits jouissant à la fois de la confiance du monde des affaires et de celle du monde du travail a contribué à consolider le régime démocratique et à promouvoir la stabilité sociale, économique et politique dans la nouvelle Afrique du Sud.

La CCMA d'Afrique du Sud est maintenant devenue un modèle pour la construction d'institutions similaires de résolution des conflits dans sept autres pays d'Afrique australe (Namibie, Botswana, Swaziland, Lesotho, Mozambique, Angola et Zimbabwe).

BIT en ligne: Ces exemples montrent combien le dialogue social est étroitement lié à la démocratie et à la stabilité politique sur le continent...

Johanna Walgrave: Je pense que le Président Wade du Sénégal a très bien expliqué ce lien quand il écrivait en 2002 que «de nouvelles formes courageuses de gouvernance démocratique se répandent dans toute l'Afrique. En encourageant le pluralisme politique, des élections libres et ouvertes, le contrôle civil des militaires, un secteur privé florissant et la protection des syndicats de travailleurs et des autres groupes de la société civile, les leaders africains offrent un nouvel espoir et de nouvelles opportunités à leurs peuples».

Si, par nature, le travail est un important domaine de prévention et de résolution des conflits, le dialogue social est aussi perçu comme bénéfique pour la stabilité politique. Une illustration nous en est offerte par les pays qui sont confrontés à des troubles politiques, témoignant des conséquences dramatiques de l'absence de dialogue social à l'échelon national. D'un autre côté, des pays tels que le Mali et le Niger ont développé des mécanismes efficaces de dialogue social et ont été récompensés par une stabilité sociale et politique.

Qui plus est, les activités menées par PRODIAF depuis 1996 ont contribué de manière décisive à l'intégration régionale. Elles ont notamment rendu possible la création d'un comité tripartite sous-régional pour le dialogue social au sein de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) en 2006. La première réunion de cet organe en octobre 2007 a débattu de la situation des travailleurs migrants, de la protection sociale et des systèmes de retraite dans les Etats membres. L'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMAO) a aujourd'hui l'intention de créer un comité similaire.